

Les conventions Banques-CCG ont été signées hier à Rabat

Les premiers produits du programme intégré d'appui et de financement des entreprises mis sur le marché aujourd'hui

Les premiers produits du programme intégré d'appui et de financement des entreprises sont commercialisés dès ce mardi 4 février. Les conventions entre les banques et la Caisse Centrale de Garantie pour leur opérationnalisation ont été signées la veille à Rabat. Trois produits sont proposés, deux de garantie et un de financement, pour une population cible d'environ 1 million de personnes. Les 8 milliards de DH de garantie qu'apporte le programme permettront de mobiliser entre 50 et 60 milliards de DH de crédits bancaires.

Très bonne nouvelle pour les porteurs de projets et les TPE. Les premiers produits du programme intégré d'appui et de financement des entreprises sont mis sur le marché dès ce mardi 4 février. Les conventions entre les banques et la Caisse Centrale de Garantie pour leur mise en œuvre et opérationnalisation ont été signées hier, lundi 3 février, à Rabat. Ces produits du programme baptisé «Intelaka» portent sur trois offres : deux produits de garantie et un pour le financement. Pour le volet garantie, le premier produit «Damane Intelak» cible les auto-entrepreneurs, les porteurs de projets et les TPE. Le second, «Damane Intelak Al Moustatmir Al Qarawi», vise les petites exploitations agricoles, les TPE, les porteurs de projets et les auto-entrepreneurs du monde rural. Pour ces deux produits, la garantie couvre jusqu'à 80% du crédit plafonné à 1,2 million de DH.

Concernant le produit de financement «Start-TPE», il propose une avance remboursable après une franchise de 5 ans, sans intérêts et sans exigence de sûretés, à destination des TPE, porteurs de projet et auto-entrepreneurs. Ce prêt d'honneur atteint 20% maximum du crédit garanti dans la limite de 50.000 DH. «En gros, ce programme cible près d'un million de personnes : 300.000 TPE et 600.000



Signature hier à Rabat des conventions entre les banques et la Caisse Centrale de Garantie.

PH. KARTOUCH

porteurs de projet», a souligné le ministre de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration. Mohamed Benchaâbou, qui s'exprimait lors de la cérémonie de signature des conventions, en présence notamment de Abdelatif Jouahri, wali de Bank-Al Maghrib, de Mohamed El Kettani, vice-président du GPBM, et de Dounia Taarji, présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

Cette cérémonie fait suite à la signature le 27 janvier devant le Souverain des conventions actant le démarrage du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Rappelons que dans le cadre de ce programme, le secteur bancaire plafonne à 2% le taux d'intérêt, ce qui représente le plus bas taux jamais appliqué au Maroc. Et pour le monde rural, le taux est de 1,75%. Ce programme est soutenu

par le Compte d'affectation spéciale «Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat» dans le cadre de la loi de Finances 2020 qui est doté d'une enveloppe de 6 milliards de DH répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'État et le secteur bancaire. S'y ajoutent les 2 milliards du Fonds Hassan II destinés au monde rural, soit le quart du montant global du fonds, en vue d'obtenir des taux encore plus préférentiels pour ce segment. Au total, ces 8 milliards de DH serviront de levier en apportant des garanties, pour un total de financement estimé entre 50 et 60 milliards de DH de crédits, durant le programme étalé sur 3 ans. Ce dernier contribuera chaque année à la création d'environ 27.000 nouveaux postes d'emploi et à l'accompagnement-et au financement de 13.500 entreprises supplémentaires. ■

Moncef Ben Hayoun